

MAIRIE DE COBONNE
26400 COBONNE
Tél : 04.75.25.24.77

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
12.12.2022

Présents : Raymond FARNIER, Manuel GASCOIN, Franck GENCEL, Fabrice MANGAULT, Thierry RAILLON, Philippe RIBIERE ;

Absents : Julien BODENNEC et Christian GENCEL

Procurations : Anni VALKONEN, Thomas ROLLAND, Nathalie PADEE procurations données respectivement à Philippe RIBIERE (x2), Fabrice MANGAULT

Secrétaire de séance : Philippe RIBIERE

- 1- Délibération : Modification de la délibération soumise à la Préfecture à la suite d'une erreur d'intitulé de l'emprunt de 19 000 € pour le budget Eau et Assainissement de la Commune (voté en Juin 2022).**

A savoir :

« Emprunt destiné à assurer l'équilibre du Budget M49 (Eau et assainissement) »

En lieu et place de :

« destiné à financer des travaux de réhabilitation et d'un bâtiment communal en salle d'associations »

Cette délibération annule et remplace toutes les délibérations précédente concernant ce prêt de 19 000 € .

Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Après avoir évoqué le contexte ayant conduit à cette situation et à ce nouveau vote permettant l'affectation des 19 000€ au budget M49 comme initialement voté, il est procédé au vote.

Vote pour à l'unanimité

Le prochain conseil municipal se tiendra le **09 Janvier 2023 à 20h00**